



NUMÉRO 1/ SEPTEMBRE 2015

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE EN RHÔNE-ALPES

À l'aube du lancement du réseau ECLAIRA, nous faisons le constat que de nombreuses initiatives autour de l'économie circulaire en Rhône Alpes sont déjà engagées par les entreprises, les collectivités et le tissu associatif.

L'économie circulaire en Rhône-Alpes, une opportunité pour les entreprises et les territoires.

ÉDITO

Avec la conférence internationale sur le climat COP21 qui se tiendra à Paris à la fin de l'année, les attentes en termes de solutions sont fortes. Au-delà de l'éveil des consciences, les chemins que nous empruntons dès aujourd'hui doivent nous conduire vers un profond changement des représentations et des pratiques.

L'économie circulaire nous ouvre une voie vers un modèle plus respectueux des hommes et des ressources.

Il nous invite à la construction de coopérations durables et locales entre les acteurs. Comme tout modèle, il est cependant complexe par nature et nous nous devons d'accompagner sa mise en oeuvre.

Ce bulletin ECLAIRA de l'économie circulaire en Rhône Alpes dont vous lisez ici le premier numéro, vous apportera des réponses concrètes par des exemples et des témoignages, des mises en perspectives, des outils, des solutions.

Chaque trimestre, nous espérons que vous trouverez des « éclairages » pour vous engager. N'attendez pas le prochain numéro, publiez dès maintenant vos propres réalisations sur la plateforme **www.eclaira.org** et rejoignez ainsi le Réseau de l'économie circulaire en Rhône-Alpes.

Denis COCCONCELLI
Directeur du CIRIDD

Dirigeants d'entreprises, élus et agents des collectivités, acteurs au sein d'une association, ce bulletin s'adresse à vous.

édité par :



soutenu par :





L'économie circulaire en Rhône-Alpes, une opportunité pour les entreprises et les territoires.

La région Rhône-Alpes constitue un lieu de passage et d'échanges du fait de sa situation géostratégique, avec la particularité de compter 70 % de son territoire en zone de montagne et 9 parcs naturels.
Le tissu régional bénéficie d'investissements importants à la fois dans des secteurs d'avenir (chimie verte, biologie et santé, énergies renouvelables...) et dans des secteurs traditionnels qui innovent (automobile, textile, mécanique, bâtiments, industries agro-alimentaires, etc.).
La Région représente 18 % de l'industrie nationale, 10 % du PIB et compte plus de 6 millions d'habitants.

De par ses activités de production et de consommation et plus généralement des modes de vie, l'enjeu de la maîtrise des ressources et de la biodiversité est majeur.

Pour l'illustrer :

→ **L'eau,** un peu plus de 576 millions de m³ annuels sont prélevés dans le milieu[1] ;

→ **L'énergie,** dont la consommation finale a été de 14,6 Mtep en 2012 en Rhône-Alpes, les énergies fossiles représentant encore 65 % des énergies consommées[2] ;

→ **Le sol et le sous-sol,** les ressources géologiques : 50 à 55 millions de tonnes sont extraites par an ;

→ **Le foncier,** lié à l'aménagement et à la requalification, aux infrastructures et aux transports, et aux constructions.

À l'aube du lancement du réseau ECLAIRA, nous faisons le constat que de nombreuses initiatives autour de l'économie circulaire en Rhône Alpes sont déjà engagées par les entreprises, les collectivités et le tissu associatif : éco-conception, écologie industrielle et territoriale, allongement de la durée d'usage (réemploi, réparation, réutilisation), recyclage, approvisionnement durable, structuration de filières, relocalisation d'activités...

La démonstration est faite que de nouvelles valeurs apparaissent ou se déplacent au profit du local. Il est temps maintenant de réunir les expériences et les compétences pour donner une visibilité à ces actions et pour engager une dynamique de projets.

C'est l'ambition d'ECLAIRA, résolument au service des acteurs de la région Rhône-Alpes pour une économie circulaire.

Prof. Roland Fortunier
Président du CIRIDD

CHIFFRES CLÉS :



LE BTP :
55 000 ÉTABLISSEMENTS pour environ 150 000 salariés[3].

L' ARTISANAT :
102 500 ENTREPRISES, soit 37% du nombre total d'entreprises.

L'AGRICULTURE :
55 000 exploitations.

LE SECTEUR TERTIAIRE :
Premier secteur économique avec 56 % des établissements et plus de 58 % des emplois.

LE SECTEUR TOURISTIQUE :
200 000 emplois et 10 milliards d'euros de consommation.

1. Agences de l'eau – SoeS, 2012
2. RAEE
3. INSEE

FOCUS ENTREPRISE

Des entreprises s'associent à une structure d'insertion pour créer une filière locale de valorisation des déchets plastiques.



OÙ ? A Riorges, à proximité de Roanne.

POURQUOI ? Développer la valorisation des déchets plastiques des entreprises.

QUAND ? Depuis 2014.

QUELS PARTENAIRES ? Roanne Territoire, Région Rhône-Alpes, MACEO, DGCIS, Nexter System, Revillon, Brocélliande, Michelin.


C3R développe sa prospection afin d'augmenter le gisement de plastique valorisable.

Comment l'entreprise d'insertion C3R s'engage dans une démarche d'écologie industrielle.

Créée en 2012, la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) C3R a diversifié son activité en collectant les déchets plastiques d'entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activités confondus : agroalimentaire, armement, BTP, industriel, textile...

Un point commun réunit toutes ces entreprises : la conviction et la volonté d'être plus respectueuses de l'environnement et de s'inscrire dans cette démarche territoriale novatrice. En l'espace de deux ans, C3R et ses entreprises roannaises partenaires ont constitué une filière locale de valorisation de déchets plastiques.

Véronique Gouttard, directrice de C3R, témoigne...

Qu'est-il fait des déchets plastiques collectés chez les entreprises ?

Après avoir été triés, ces déchets sont ensuite compactés en balles puis enlevés et valorisés par la société BM Environnement. Cette filière répond aux besoins des entreprises qui ne pouvaient pas auparavant valoriser leurs déchets par manque de moyens financiers (coût du traitement trop onéreux) et humains (temps et compétences nécessaires pour le tri). *« Le volume de déchets étant trop faible, ils n'auraient pas été traités mais enfouis, car trop coûteux »* explique Yoan Menut, responsable des services généraux de Nexter System1. De son côté, Serge Ponton, Président Directeur Général de BM ENVIRONNEMENT explique *« qu'il est compliqué pour les valorisateurs de déchets classiques dont nous faisons partie, de récupérer de petites quantités de plastiques dispersées. Ce n'est pas notre coeur d'activité. C3R nous apporte une solution et c'est la clé de la réussite du projet1 ».*

Grâce à un processus de régénération, la valorisation des déchets permet de produire des granulés plastiques haute-gamme qui deviennent la matière première secondaire d'industriels fabriquant des produits en plastique (poubelles, articles de loisir, palettes...).

Qu'est ce qui a déclenché l'adhésion des entreprises à votre projet ?

Plusieurs facteurs entrent en jeu :

› La sensibilité des dirigeants d'entreprise vis à vis de la réduction des déchets et leur valorisation.

› Un intérêt économique qui permet aux entreprises une réduction de coût du traitement de leurs déchets.

› L'opportunité donnée aux entreprises de participer au développement local d'une structure coopérative et d'insertion avec la création d'emplois sur le territoire.

« L'augmentation des volumes est fulgurante. Nous espérons que les réglementations à venir : zéro plastique en décharge à l'horizon 2020, nous aideront dans notre démarche et pourront servir de levier à l'accroissement des quantités traitées ».

1. Source : L'écologie industrielle et territoriale par l'exemple : pourquoi pas vous ? Cycle de rencontres sur l'économie circulaire (Clermont-Ferrand, 12/06/14)

Qu'apporte la gestion partagée d'une plateforme par trois structures sociales partenaires ?

C3R résulte d'une co-construction entre une association Emmaüs Mably, quatre structures d'insertion ACORA, AJIRE, VALORISE, ENVIE2E LOIRE œuvrant dans le champ de la collecte des déchets et une collectivité locale Roannais Agglomération. Aujourd'hui, C3R gère la plateforme solidaire avec Valorise et Envie chargées respectivement de valoriser les déchets cartons, papiers et électroménagers.

Cette collaboration apporte :

› Une mutualisation de postes, de formations et des moyens logistiques, gage d'efficacité et d'économie ;

› Un gain de temps pour les entreprises qui possèdent différents types de déchets ;

› De nouvelles perspectives aux salariés (50 personnes) qui ont la possibilité de travailler dans les différentes structures de la plateforme ;

› L'approfondissement des relations économiques entre le secteur marchand et l'économie sociale et solidaire.

› 300 À 400 TONNES DE PLASTIQUES estimées sur le bassin roannais tous plastiques confondus.

+ DE 90 TONNES DE PLASTIQUES COLLECTES par 15 opérateurs de C3R depuis 2014.

x 10 le nombre d'entreprises partenaires de la filière plastique.

Plus d'information : www.eclaira.org/c3r

Explorer et renforcer les liens entre transition énergétique et économie circulaire ?

Initialement annoncé pour l'été 2013, **la loi de transition énergétique pour la croissance verte** a été définitivement adoptée par les députés le mercredi 22 juillet 2015.

Le titre IV de cette loi introduit dans le code de l'environnement une définition de l'économie circulaire. Si lier transition énergétique et économie circulaire est en ligne avec l'objectif gouvernemental d'une croissance verte, rappelé dans le titre de cette loi, certains peuvent y voir un signal plus profond.

L'essayiste Jérémy Rifkin affirme ainsi que *« Les régimes énergétiques déterminent la nature des civilisations »*, mais il passe à côté des problématiques de rareté des ressources.

De façon plus argumentée, Yannick Rumpala souligne que : *« Les choix énergétiques qui sont faits dans une société sont aussi des choix politiques. Les techniques développées et les infrastructures déployées matérialisent des modes d'organisation collective ».*

De fait, dans les territoires, les initiatives de «sobriété et efficacité énergétique» font de plus en plus souvent écho à des objectifs de «sobriété et efficacité des ressources» et réciproquement. Il faut s'attendre à des réadaptations des systèmes de production et de distribution, et au-delà à des implications sur les modes de vie et l'organisation des collectivités humaines.

Ainsi, selon Y. Rumpala, les alternatives énergétiques semblent permettre le passage de la centralisation à la décentralisation, de l'éloignement à la proximité, et de la dépendance à l'autosuffisance. Il parait alors prometteur d'explorer ces passages dans la mise en oeuvre de l'économie circulaire simultanément à la transition énergétique.

Pour y participer, rejoignez la communauté sur Eclaira.org

4. «La troisième révolution industrielle » Jeremy Rifkin http://thethirdindustrialrevolution.com/
5. Jean Gadrey Jeremy Rifkin, l'Internet des objets et la société des Barbapapa
6.Rumpala Yannick, 2012 Formes alternatives de production énergétique et reconfigurations politiques

VU AILLEURS

Comment Genève encourage l'écologie industrielle : genie.ch

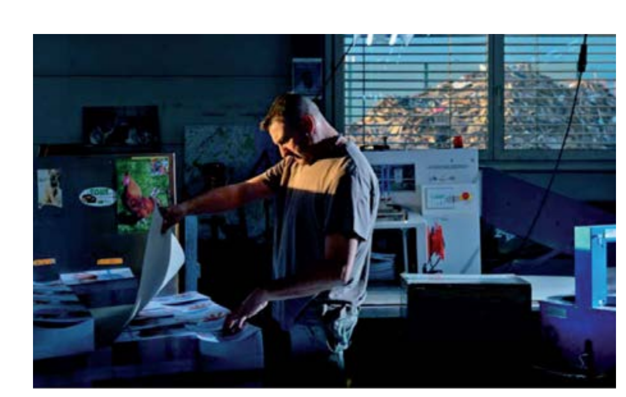
L'économie genevoise est aujourd'hui prospère et performante. Malgré la prédominance des activités tertiaires, l'industrie et l'agriculture sont très présentes. Le système économique genevois présente toutefois une fragilité en raison de sa forte dépendance aux ressources importées.

Pour répondre à ce défi, le Canton de Genève a développé depuis plusieurs décennies divers projets et initiatives, destinés à rendre son économie plus robuste et ses activités plus respectueuses de l'environnement. Il a notamment mis en place depuis 2001, une dynamique institutionnelle autour de l'écologie industrielle, inscrite dans plusieurs documents officiels, notamment la nouvelle Constitution de la République et Canton de Genève.

Depuis le mois de juin 2015 la plateforme collaborative genie.ch, dédiée à la promotion et au développement de projets, est en ligne. Ce réseau apporte des réponses concrètes aux 4000 entrepreneurs genevois qui souhaitent allier performance économique et respect de l'environnement.

Objectif 2016 : 500 entreprises engagées dans le projet !

contact@genie.ch
www.genie.ch



Crédit photo : David Wagnières

LES OBJECTIFS DE GENIE.CH

- Favoriser l'émergence de projets de collaboration par la mise à disposition d'outils et de ressources techniques.
- Permettre aux entreprises d'identifier des opportunités pour la réalisation de symbioses industrielles.
- Informer et communiquer sur l'actualité en matière d'écologie industrielle.
- Sensibiliser les acteurs genevois et internationaux à l'écologie industrielle.

boîte à outils



Livret «STREET, Nouveaux modes de fabrication, d'usage et de coopération» (avril 2015)

Réalisé par le CIRIDD, ce livret présente une étude sur «les nouveaux mode de fabrication, d'usage et de coopération». Il donne ainsi une lecture d'une transition en cours, sous l'angle des circuits courts énergétiques, de moyens de production des biens et des services innovants, des procédés associés, et de coopérations de proximité entre les acteurs. Le livret comporte également une cartographie et détaille 13 initiatives remarquables repérées dans la Loire.

Source : CIRIDD
Consultez le livret : http://www.iddlab.org/street/

Guide méthodologique du développement des stratégies régionales d'économie circulaire en France (octobre 2014)

Publié par l'ADEME en partenariat avec l'Association des Régions de France (ARF), ce guide a pour objectif de permettre l'engagement rapide d'actions en matière d'économie circulaire à l'échelle régionale. Ce guide donne des clés aux acteurs engagés pour définir une feuille de route adaptée au territoire. Il s'agit à moyen terme de passer à une autre échelle, à une massification des pratiques de production, de consommation, de recyclage des déchets. ECLAIRA s'inscrit dans la dynamique proposée par ce guide.

Source ADEME
Téléchargez le guide (pdf) : http://goo.gl/FKG10e

Guide pratique de mise en œuvre d'un écosystème industriel à travers une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (janvier 2014)

Publié par l'ARDI Rhône-Alpes, ce guide pratique propose des clés de lecture, des éléments de méthodes, des conseils (à travers des facteurs de succès), des illustrations, etc. pour mettre en œuvre un projet d'écologie industrielle et territoriale.

Source : ARDI
Téléchargez le guide (pdf) : http://goo.gl/4HG653

Guide «Réussir sa démarche d'éco-conception» (avril 2014)

Publié par le Pôle Éco-conception, ce document est votre allié pour réussir vos démarches d'éco-conception. Opérationnel, il vous invite à apprendre non seulement des réussites mais aussi et peut-être surtout, à repérer les pièges à éviter. Ce guide est un outil pour vous poser les bonnes questions, vous approprier la démarche et l'adapter à votre situation, pour réussir votre projet d'éco-conception.

Source : Pôle Eco-conception - Consultez le guide : http://goo.gl/yaR3Vz



OÙ ? Territoire de la Biovallée® dans le pays du Diois.

POURQUOI ? Mettre en place des actions de coopération entre les acteurs économiques pour améliorer leur performance environnementale et leur compétitivité.

QUAND ? Depuis 2013.

QUELS PARTENAIRES ? Région Rhône-Alpes, l'ADEME et les Communautés de communes du Val de Drôme et du Crestois Pays de Saillans.

Biovallée®, une dynamique d'écologie industrielle et territoriale en milieu rural.

Reconnue pour ses performances en terme de transition énergétique, Biovallée® est labellisée en 2011 Territoire à Énergie Positive et sélectionnée en 2013 par la Région Rhône-Alpes et l'ADEME comme territoire expérimental de l'Écologie Industrielle Territoriale (EIT).

Un tissu économique marqué par des pratiques innovantes.

› **30 %** d'agriculture biologique de la surface agricole utilisée.

› **20 %** des entreprises et associations sont affiliées économie sociale et solidaire.

› **2013** Biovallée® est lauréate de l'appel à projet écologie industrielle territoriale.

Le programme EIT Biovallée®.

Le programme EIT vise à créer des synergies viables économiquement, et sources de bénéfices environnementaux entre les acteurs territoriaux, dans le but d'optimiser la valorisation de leurs flux d'activités (déchets, énergie, transport, mutualisation d'infrastructures…).

Le comité de pilotage implique fortement les collectivités en rassemblant deux communautés de communes de la vallée de la Drôme, l'association Biovallée® (chefs d'entreprises et élus), l'ADEME et la Région Rhône-Alpes.

Le programme d'écologie industrielle et territoriale se déroule par étapes :

01
MAI - SEPTEMBRE 2014
OBJECTIF : Identifier les coopérations existantes / potentielles

MOYEN : 50 acteurs territoriaux rencontrés

02
MAI 2014 - AVRIL 2015
OBJECTIF : Mettre en oeuvre des actions relevant de trois synergies (traitement de l'eau, mobilité douce et valorisation matières / déchets)

MOYEN : Etude des conditions techniques et économiques

03
MAI 2015 - MAI 2016
OBJECTIF : Déployer les 7 actions prioritaires

Exemple de synergie : l'optimisation du traitement de l'eau.

Depuis 2014, des entreprises et des collectivités collaborent pour mettre en adéquation les besoins de traitement des eaux usées des entreprises et les capacités d'accueil des stations d'épuration intercommunales. Ce travail devrait permettre de mutualiser une station d'épuration entre deux industriels avec pour bénéfices :

› Des économies pour les producteurs d'effluents,

› Une meilleure rentabilisation des équipements des stations d'épuration,

› Une diminution des flux de camions transportant les eaux usées et des distances parcourues.





Les leviers d'action d'une démarche d'EIT dans un contexte rural.

À travers la mise en œuvre opérationnelle des projets dans la Biovallée®, ce programme a permis d'expérimenter concrètement les spécificités géographiques, démographiques et culturelles d'une démarche d'EIT en milieu rural, dont le succès nécessite une stratégie spécifique de mise en application, loin des exemples souvent cités de synergies à grande échelle dans des zones industrielles denses (Kalundborg au Danemark, Grande Synthe en France). En ce sens, certaines conditions sont importantes pour la réussite de ce type de démarche :

› Un contexte géographique et économique à adapter pour le rendre favorable à l'EIT.
Le territoire de la Biovallée® est le plus étendu et le moins peuplé du département de la Drôme. La faible taille des entreprises (10 entreprises sur 6000 ont plus de 100 salariés) et leur éloignement géographique rendent plus complexes la massification d'un gisement et la rentabilité à court terme d'une filière. La recherche de nouvelles solutions de mobilité est donc une priorité pour Biovallée®. Exemples en cours : partenariat avec un opérateur de courrier pour expérimenter la logistique inversée, revitalisation de la voie ferrée (passagers et fret à terme), construction d'une offre d'auto-partage…

› Une dynamique de coopération à construire entre de multiples acteurs.
Habituellement, un acteur industriel qui s'installe sur un site se concentre sur le cœur de son activité et fait fonctionner ses installations de la même manière qu'il le pratique ailleurs. Comme le dit clairement Christophe Blavot, cofondateur et gérant du cabinet Écologie Industrielle Conseil *« il ne cherche pas à faire preuve d'une innovation conceptuelle pour tirer spécifiquement parti des circonstances locales. Pour que des connexions inhabituelles se mettent en place, il faut que se produise un changement de mentalité parfois profond ».*
Ainsi, en Biovallée®, le projet en cours d'expérimentation de consigne de bouteilles (clairette, bière, vin) ne sera économiquement viable sans une large adhésion garantissant des volumes suffisants.
Bien que ce projet soit source de bénéfices économiques (coût de revient des bouteilles divisé par deux) et écologiques (empreinte divisée par dix), il demande aux différents acteurs, producteurs et distributeurs de changer de manière profonde leurs habitudes.

› La communication et la collaboration entre les acteurs.
Une autre spécificité de l'EIT en Biovallée® tient à la nécessité de mobiliser durablement l'ensemble des acteurs institutionnels comme privés.
« Dans une région regroupant 97 communes et 3 communautés de communes, la place des collectivités est essentielle, là où traditionnellement, le pilotage d'un projet industriel est assuré par les bénéficiaires directs des synergies déployées (entreprises, club d'entreprises, association de développement) » explique Nicolas Sizaret, chef de projet au sein de l'association Biovallée®.
Le défi est d'amener chacun des acteurs à se comprendre et à partager des objectifs communs de différentes natures : économique, technique, écologique, organisationnelle, financière et politique.

Pour plus d'information :
www.eclaira.org/biovallee

ACTUALITÉS

Appel à participation CIRIDD

Vous souhaitez conduire un projet d'économie circulaire ? Vous n'avez pas encore défini ce projet ? Vous souhaitez le construire en collaboration avec des acteurs partenaires de votre structure ou de votre territoire, créer une dynamique avec ces acteurs, les mettre en relation et en confiance autour de ce projet ? Le CIRIDD vous apporte un appui sur cette étape préalable basée essentiellement sur la dynamique d'acteurs. Répondez à l'appel à participation lancé dans le cadre d'ECLAIRA.

Déposez vos candidatures au plus tard le 30 novembre 2015. Téléchargez l'appel à participation sur www.eclaira.org

Renseignements :
Sandrine Maillet
sandrine.maillet@ciridd.org
tél : 07 83 10 73 98

Opération collective ReliEF

(Rhône-Alpes : Expérimenter l'Innovation par l'Economie de Fonctionnalité).

Le projet ReliEF, reconduit par le CIRIDD en 2015, a pour objectif d'essaimer l'économie de fonctionnalité en région Rhône-Alpes et permettre la montée en compétences des réseaux régionaux sur l'environnement et l'innovation.

Trois actions sont proposées :

1. La formation et l'animation d'un réseau de référents.

2. Une formation d'une équipe de consultants qui accompagneront les entreprises.

3. Une action collective régionale destinée aux entreprises.

Pour en savoir plus www.clubclef.org

Contact :
Philippe Jury
philippe.jury@ciridd.org
tél : 06 25 28 18 78

Appel à candidature CIRCULARIS®

Vous êtes une entreprise et la gestion de vos déchets est une source de dépenses importantes ? Le Pôle Territoire de Coopérations Economiques Circularis®, dans le cadre d'un appel à candidature, vous propose un accompagnement pendant 12 à 18 mois pour trouver des solutions innovantes à la gestion de vos déchets, dans un objectif d'économie circulaire. Une dizaine d'entreprises en Nord Isère et du territoire du Grand Lyon seront sélectionnées.

Déposez rapidement vos candidatures.

Téléchargez l'appel à candidature sur www.circularis.org

Renseignements :
Géraldine Germani
PTCE Circularis®
g.germani@circularis.org

Action collective PRIME

(Programme Régional d'Innovation et de Management par l'éco-conception)

Vous êtes une entreprise ? Vous souhaitez vous engager dans une démarche d'éco-conception ?

Grâce à PRIME,

› Informez-vous avec les Webinar.

› Évaluez-vous avec CAPAOP.

› Participez aux ateliers et prenez connaissance des outils et méthodes.

› Évoluez à travers un parcours.

› Bénéficiez d'un diagnostic initial.

› Suivez un accompagnement. Action développée par la CCIR, les CCI de Rhône-Alpes, l'ADEME et le Pôle Éco-conception.

À vous de jouer ! Contactez votre conseiller de proximité !

Pour en savoir plus : www.ecoconception-rhone-alpes.com/laction

AGENDA

Conférence CLEF «Changer son modèle économique»

Le 7 octobre 2015 à 18 h - Saint–Etienne, Cité du Design
Organisée par le Club CLEF Auvergne-Rhône-Alpes, cette conférence est l'occasion de découvrir ce qu'est l'économie de fonctionnalité. Modèle économique encore peu connu et pourtant, il génère de formidables relais de croissance. Trois dirigeants viendront témoigner : Antoine Cros, Etablissements Cros (Isère), Pierre Descombes, Semco (Isère), Christian Senegas, Forézienne MFLS (Loire).

Pour en savoir plus : www.ciridd.org

Soirée Éco-innovations en Rhône-Alpes

Le 03 novembre 2015 à 18 h - Lyon
La Région Rhône-Alpes, l'ARDI et les partenaires du dispositif INNOV'R® organisent le 3 novembre 2015 à Lyon la soirée Éco-innovations en Rhône-Alpes. Au programme : remise des trophées INNOV'R® et table ronde sur l'économie circulaire.

Pour en savoir plus : http://goo.gl/wlZBJK
Contact : Emilie Dumas
Emilie.DUMAS@ardi-rhonealpes.fr
+ d'infos : www.eclaira.org/agenda



www.eclaira.org

CIRIDD - 60 rue des Aciéries
F - 42000 Saint-Etienne
Tél. : 04 77 92 23 40
contact@ciridd.org
www.ciridd.org

« CIRIDD : INFORMER, INNOVER ET AGIR POUR LE CHANGEMENT AU COEUR DES TERRITOIRES ET DES ORGANISATIONS »

